



Statues de Pierre-François Berruer, Grand Théâtre de Bordeaux, France  
<http://www.33-bordeaux.com/muses-grand-theatre.htm>

## Regard sur les collections

Pouvons-nous affirmer que le maintien des frontières entre les musées, les archives et les bibliothèques empêche les établissements culturels de remplir leurs obligations?

La science, la littérature et l'art sont soumis à l'influence des Muses, qui, selon la mythologie grecque, étaient les filles de Jupiter et de Mnémosyne (la « mémoire »). L'endroit où le temple dédié aux Muses, *Μουσείον* (musée), était réservé aux études et aux arts. (Paula Findlen, « The Museum: its classical etymology and renaissance genealogy », *Journal of the History of Collections*, vol. 1, n° 1 (1989), p. 59-78.)

De nos jours, les musées, les archives et les bibliothèques sont des établissements parents qui semblent avoir oublié les liens qui les unissent. Ces trois types d'établissements culturels se concentrent sur une discipline précise et ont leurs propres programmes de formation et de documentation. Chacun de leur côté, ils recueillent et conservent des renseignements portant sur le patrimoine culturel pour l'éducation du public.

Le **12 octobre 2011, de 13 h 30 à 16 h 30**, venez discuter des points communs qui existent entre ces trois types d'établissements. Nous nous poserons la question à savoir s'il faut continuer à utiliser les mêmes méthodes pour recueillir et conserver les éléments de notre patrimoine culturel destinés à l'éducation des générations futures.

### Conférenciers:

- Carl F. Eisan, Archiviste, Centre d'études acadiennes Anselme-Chiasson (CEAAC) de l'Université de Moncton
- Felicity Osepchook, Chef, Archives et bibliothèque de recherche, Musée du Nouveau-Brunswick
- Fred Farrell, Gestionnaire, Documents du secteur privé, photos, histoire orale, Archives provinciales du Nouveau-Brunswick
- Janice Allen-Scott, Registraire, Services aux musées, Direction du patrimoine, MECS
- Heather Dunn, Analyste d'information sur le patrimoine, Réseau canadien d'information sur le patrimoine (RCIP)

Lieu : Université de Moncton  
Pavillon Léopold-Taillon, local 136 A-B  
18, avenue Antonine-Maillet, Moncton

Note : Le stationnement est payant. Les responsables de l'événement vous fourniront une passe de stationnement lors de votre arrivée à l'Université.

---

La Direction du patrimoine invite chaque institution à participer aux ateliers proposés ainsi qu'au Congrès annuel de l'Association des musées du Nouveau-Brunswick (AMNB) en inscrivant un membre de son Conseil d'administration et si possible, un membre du personnel œuvrant dans le secteur muséal. Afin de faciliter votre présence à cette rencontre bénéficiant des services de traduction, l'AMNB défrayera les frais d'hébergement d'une nuitée (maximum de 110\$ taxes incluses) pour ceux qui assisteront à toute la durée des rencontres.

L'AMNB gèrera le système de facturation et remboursera les frais couverts pour chacun de ses membres. **RSVP auprès de Chantal Brideau**, [chantal.brideau@amnb.ca](mailto:chantal.brideau@amnb.ca) ou (506) 454-3561.

Le Congrès annuel de l'Association se tiendra à Moncton du 13 au 15 octobre 2011.